



LA FCPE, C'EST QUOI ?

La FCPE est une **fédération nationale** de parents d'élèves reconnue au niveau national (site national : fcpe.asso.fr), régional et départemental (pour les lycées, mais aussi dans les commissions d'appel de discipline des collèges et lycées).

Ainsi par exemple, au niveau départemental la FCPE siège dans :

- les commissions d'appel secondaire (6^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})
- les commissions d'attribution des bourses départementales et régionales
- les commissions d'affectation ou d'orientation (y compris Segpa)
- la MDAPH (maison du handicap)

La FCPE est la **seule association de parents d'élèves à siéger à la commission départementale de l'éducation (CDEN)** de La Manche (présentation des ouvertures et fermetures d'écoles maternelles et primaires, présentation des prévisions des effectifs dans les collèges et moyens pédagogiques correspondants, prix des pensions, présentation des aides du conseil général en matière d'investissement et d'aide et soutien aux projets pédagogiques et sportifs).

La FCPE au niveau local

Les élus fcpe ont à cœur d'avoir une présence active au conseil d'administration.

C'est pour nous l'occasion d'insister et de porter :

- la gratuité de la scolarité obligatoire et des sorties culturelles à la journée
- la vigilance quant au coût et à la qualité de la cantine
- la vigilance sur le suivi éducatif, le remplacement dès que possible des enseignants absents,

en réclamant que ces remplacements se fassent par des enseignants formés et internes si possible à l'éducation nationale.

- la vigilance sur la qualité des conditions d'éducation.

Nous réclamons des travaux d'entretien dans le collège afin de permettre de meilleures conditions de vie.

Nous faisons appel aux parents d'élèves pour nous rejoindre dans les conseils de classe et/ou dans les conseils d'administration, discipline, chs, cesc.

D'ores et déjà, si vous souhaitez comprendre, vous informer, et/ou prendre une part dans la vie du collège à la rentrée prochaine et ainsi aider les élèves à bénéficier des meilleures conditions d'étude au sein de l'établissement, vous pouvez nous contacter au travers de notre messagerie : fcpe.sudmanche@laposte.net

Nous nous ferons un plaisir de vous informer et vous accueillir !

L'adhésion annuelle (ouvrant droit à réduction d'impôts de 50%) est de 10 euros la première année et 18 euros ensuite avec abonnement au trimestriel national « la revue des parents » et information des adhérents locaux des événements, compte-rendus des représentants fcpe des établissements.